

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 307-308

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



Initiative : Des organisations écologistes, d'aide au développement et de défense des droits humains ont lancé une initiative populaire. Elles réclament que les multinationales suisses respectent des standards environnementaux et éthiques, en Suisse comme à l'étranger. Après l'examen du texte par la Chancellerie fédérale, la récolte des signatures devrait commencer en mai.

Conseil fédéral

■ Après les sportifs Stanislas Wawrinka, Dario Cologna et Didier Cuche les trois années précédentes, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a été élu Suisse de l'année 2014, lors des « Swiss Award 2014 » organisés à Zurich et retransmis à la télévision nationale. Didier Burkhalter se voit distingué pour son rôle de médiateur dans la crise ukrainienne, en tant que président de l'OSCE.

■ La commission des institutions politiques du Conseil national a élaboré un projet de modification de l'article 175 de la Constitution, afin de faire porter à neuf le nombre de conseillers fédéraux et d'assurer une meilleure représentation des minorités linguistiques au sein de l'exécutif. Le projet doit être mis en consultation en ce mois de mars puis discuté au Parlement. Si celui-ci devait l'entériner, le peuple aurait le dernier mot. Tous les projets de réforme du Conseil fédéral ont jusqu'ici échoué.

■ Le Conseil fédéral a annoncé la création de six postes supplémentaires au sein du Renseignement suisse, en réponse à la menace du terrorisme djihadiste. En outre, deux millions de francs seront octroyés pour soutenir les services cantonaux de protection de l'État.

■ Le projet de réforme de la fiscalité des entreprises, mis en consultation par le Conseil fédéral, suscite des réactions contrastées. La faïtière Economiesuisse apporte son soutien à la réforme. De son côté, l'Union des villes suisses exprime son mécontentement : craignant de grosses pertes fiscales, les communes demandent leur exonération de la TVA ainsi que l'inscription dans la loi d'un mécanisme de compensation.

Parlement

■ Le conseiller national Jürg Stahl (UDC/ZH) a remporté la course de ski des parlementaires suisses et britanniques, une compétition organisée depuis 1957. Le podium est complété par deux autres Suisses : Thomas Aeshi (UDC/ZG) et Thomas Weibel (PVL/ZH). Les participants ont tenu à rendre hommage à This Jenny (UDC/GL), décédé en novembre dernier et gagnant régulier de l'épreuve : le dossard numéro un, qu'il portait, n'a pas été attribué.

■ La commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a achevé l'examen préalable de la loi sur la transplantation. Elle souhaite que le public soit mieux informé concernant le don d'organes et, en particulier, que les donneurs d'organes bénéficient d'une information spécifique. Par ailleurs, la commission s'est montrée favorable à l'introduction d'allocations en cas d'adoption d'un enfant. Enfin, dans le cadre de la procédure d'élimination des divergences relatives à la loi sur les produits thérapeutiques, elle a notamment plaidé pour la création d'une banque de données sur les antibiotiques en médecine vétérinaire.

■ La situation actuelle concernant les réfugiés montre l'importance de la collaboration à l'échelle européenne dans le domaine de l'asile. C'est dans ce contexte

que la commission des institutions politiques du Conseil des États s'est prononcée en faveur de la participation de la Suisse au Bureau européen d'appui en matière d'asile.

■ En 2012, 72 % des Suisses décidaient que la formation musicale devait être inscrite dans la Constitution. Le texte de loi est désormais prêt et devrait être soumis au Parlement dans le courant de l'année pour être appliqué à la rentrée 2016. La réforme prévoit une unification au niveau fédéral de la formation musicale et notamment un renforcement de l'apprentissage de la musique dès l'école primaire.

Référendums

■ L'Union suisse des arts et métiers (USAM) a recueilli plus de 102 000 signatures pour son référendum contre la révision de la loi radio-TV, référendum qu'elle a déposé à la Chancellerie fédérale. La révision de la loi généralise la redevance radio-TV, en l'étendant aux entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 500 000 francs, l'objectif étant de diminuer la facture à 400 francs par ménage et par an, contre 462,40 francs actuellement.

■ L'association « Non au 2^e tube au Gothard » a déposé près de 75 000 signatures pour son référendum. Le peuple décidera donc si un deuxième tunnel routier doit être construit au Gothard. Selon l'association, cette nouvelle galerie viole le principe de la protection des Alpes inscrit dans la Constitution.

Initiatives

■ L'initiative populaire fédérale « Réparation de l'injustice faite aux enfants placés de force et aux victimes de mesures de coercition prises à des fins d'assistance (initiative sur la réparation) » a formellement abouti. Selon la Chancellerie fédérale, 108 709 des 109 660 signatures déposées sont valables.

■ Le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative « Oui à la protection

de la sphère privée » sans lui opposer de contre-projet. Le gouvernement considère que la protection de la sphère privée est importante, mais estime que l'ordre juridique actuel est suffisant. Si elle était acceptée, cette initiative mettrait en péril la perception des impôts de la Confédération, des cantons et des communes.

Partis



■ Le PLR et l'UDC ne présenteront pas partout des listes communes lors des prochaines élections fédérales. L'UDC avait fait cette proposition qui a été refusée par le président du PLR, Philipp Müller. Ce dernier estime que la base du parti agrarien est « trop extrême » pour le PLR. L'UDC souhaite maintenant trouver des accords avec le PBD ou avec les Verts libéraux.

■ L'objectif du Parti socialiste est de recueillir 20 % des voix lors des élections fédérales du 18 octobre. Il y a quatre ans, le PS avait atteint 18,7 % des voix. Le parti national consacrera 1,4 million de francs à cette nouvelle campagne, cette somme étant complétée par les sections cantonales. Le slogan du PS sera « Pour tous, sans privilèges ! ».

■ La sortie du nucléaire, le maintien des bilatérales et l'égalité seront les principaux thèmes de la campagne du Parti bourgeois démocratique (PBD) pour les élections fédérales. Le PBD espère maintenir sa représentativité de 5,4 % et obtenir trois sièges de plus que ceux qu'il occupe actuellement au Conseil national.

Cinquième Suisse

■ Lors des prochaines élections fédérales, 70 % des 142 651 Suisses de l'étranger inscrits sur les registres électoraux pourront voter par voie électronique. C'est quatre fois plus que lors des précédentes élections de 2011. Quatorze cantons (AG, BS, BE, FR, GE, GL, GR, LU, NE, SG, SH, SO, TG et ZH) permettent désormais le vote électronique à leurs électeurs de l'étranger. Lors de ces élections, un e-voting de deuxième génération, plus sûr, sera essayé.

■ Selon les dernières statistiques du Département fédéral des affaires étrangères, 746 885 Suisses vivaient à l'étranger l'année dernière, soit 14 726 de plus qu'en 2013. La France (194 474 ressortissants suisses), l'Allemagne (84 671) et les États-Unis (78 696) restent les pays où les expatriés de notre pays sont les plus nombreux. Seulement 24,5 % des Suisses de l'étranger en âge de voter sont inscrits sur un registre électoral du pays...

Prochaines votations

■ Le Conseil fédéral a inscrit quatre objets au menu des votations du 14 juin prochain : l'arrêté fédéral du 12 décembre 2012 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée ; l'initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études » ; l'initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (réforme de la fiscalité successorale) » ; la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision.

ACTUALITÉ / ÉCONOMIE

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Secret bancaire

■ Selon le quotidien *L'Agefi*, l'Autorité fédérale de la surveillance des marchés financiers (FINMA) a demandé par courrier aux banques du pays le nombre de Français possédant un compte chez elles et le montant de leurs actifs depuis 2003. Ce recensement, le premier depuis l'instauration du secret bancaire en 1934, doit officiellement servir à la FINMA à se faire « une meilleure opinion de la situation », au moment où des banques suisses font l'objet de poursuites en France pour « blanchiment aggravé de fraude fiscale ».

■ Le professeur de droit fiscal Xavier Oberson propose de financer l'AVS grâce aux recettes provenant d'une amnistie fiscale calquée sur le modèle jurassien (qui a permis de faire réapparaître 500 millions de francs).

■ Un avocat parisien, représentant une cinquantaine de clients français, a écrit une lettre à l'ombudsman des banques suisses pour se plaindre du comportement de ces dernières accusées de lâcher leurs clients français. L'avocat compte poursuivre ces établissements pour « défaut de conseil ».

Médias

■ Ringier et Axel Springer projettent de créer une nouvelle *joint-venture* à laquelle participera pour moitié chacune des deux sociétés. Une déclaration d'intention en ce sens a déjà été signée. Cette co-entreprise devrait comprendre tous les magazines allemands et romands de Ringier, les offres en lignes annexes, le quotidien *Le Temps*, ainsi que toutes les activités commerciales suisses d'Axel Springer. La transaction, dont les détails sont en cours d'élaboration, doit recevoir l'aval des conseils d'administration des deux sociétés et celui de la Commission de la concurrence.

Transports

■ La compagnie de chemin de fer de la Jungfrau a battu un nouveau record : elle a transporté l'an dernier 866 000 passagers vers le Jungfraujoch, la gare la plus haute d'Europe avec ses 3 454 m d'altitude. Par rapport à 2013, la fréquentation de la ligne de Jungfraujoch est en progression de 5,2 %.

■ Présente depuis 15 ans à Genève et 10 ans à Bâle, la compagnie Easy Jet a transporté pour la première fois de son histoire plus de 10 millions de passagers l'an dernier et espère franchir la barre des 11 millions à la fin de cette année. Easy Jet possède 22 avions en Suisse et emploie 800 personnes dans le pays.

Fiscalité



1953 - 2015 : FEUE LA CONVENTION BILATÉRALE SUR LES DROITS DE SUCCESSION

■ Depuis le 1^{er} janvier, les personnes domiciliées en France héritant d'un parent qui était résident en Suisse doivent payer l'impôt français sur les successions. Depuis 1953 et la convention bilatérale contre les doubles impositions, la succession était régie selon le droit du pays de domicile du défunt. Mais la France a dénoncé cette convention et aucun nouvel accord n'a pu être conclu entre les deux pays...

Statistiques

■ L'année dernière, les ventes de voitures de tourisme neuves ont reculé de 1,9 % en Suisse, par rapport à 2013. Les voitures allemandes continuent de dominer le marché, ainsi que les 4x4 : 38 % des ventes ont concerné des véhicules à traction intégrale. Quant aux couleurs, ce sont toujours le

gris, le blanc et le noir qui sont privilégiés par les automobilistes.

■ L'année dernière, le trafic aérien dans le ciel suisse a augmenté de 1,3 % par rapport à 2013, selon la société de contrôle aérien Skyguide. 96,7 % des vols sont arrivés ou partis à l'heure.

Conjoncture

■ Fin décembre dernier, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) recensait 147 369 chômeurs. En un an, le taux de chômage, qui était de 3,4 % en décembre 2013, a baissé de 1,4 %.

■ En décembre dernier, l'indice des prix à la production et à l'importation établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) a reculé de 0,4 % par rapport à novembre. Il se situe à 96,1 points (base décembre 2010 = 100). En moyenne annuelle, le niveau des prix a baissé de 1,1 % par rapport à 2013, en grande partie en raison du recul du prix du pétrole et des produits pétroliers.

■ Dans une interview à la *Schweiz am Sonntag*, la professeure d'économie saint-galloise Monika Butler met en garde contre la « bombe à retardement » qui menace le système social suisse. Selon elle, celui-ci ne fonctionne que parce que bon nombre de citoyens ne profitent pas volontairement des prestations auxquelles ils auraient pourtant droit.

■ L'année dernière, les exportations suisses ont atteint 208,3 milliards de francs (+ 3,5 % par rapport à 2013). Les importations ayant parallèlement stagné pour la deuxième année consécutive, la balance commerciale affiche un excédent historique de 30 milliards de francs, soit 6,4 milliards de plus qu'en 2013.

Finance

■ Pour la première fois depuis 2005, les finances de la Confédération sont dans les chiffres rouges. L'exercice 2014 s'est clos sur un déficit de 124 millions de francs, suite à une forte chute des recettes. Le budget prévoyait un bénéfice de 121 millions de francs. En conséquence, le Conseil fédéral a décidé des « mesures de correction »

de l'ordre de 1,3 milliard de francs pour freiner la croissance des dépenses.

BNS

■ La Banque nationale suisse devrait dégager un bénéfice 2014 d'environ 38 milliards de francs. La BNS devrait être en mesure de verser de nouveau un milliard de francs pour la Confédération et les cantons. L'année dernière, les collectivités n'avaient rien reçu, la BNS ayant enregistré une perte de 9,1 milliards de francs.

■ Selon Fritz Zurbrügg, le numéro trois de la direction générale de la BNS, la défense du cours plancher de 1,20 franc pour 1 € a coûté environ 100 milliards de francs à l'établissement pour le seul mois de janvier. Le 15 janvier, la BNS annonçait qu'elle renonçait à défendre ce cours plancher...

■ La BNS a signé un protocole d'entente avec la Banque nationale de Chine (PBOC) afin de conclure des accords de compensation en renminbi, la devise chinoise. Et la PBOC a octroyé à la Suisse un quota de 50 milliards de renminbis. Cela permettra aux banques suisses d'investir directement dans des produits libellés dans cette devise et de participer à ce marché de capitaux en pleine expansion.

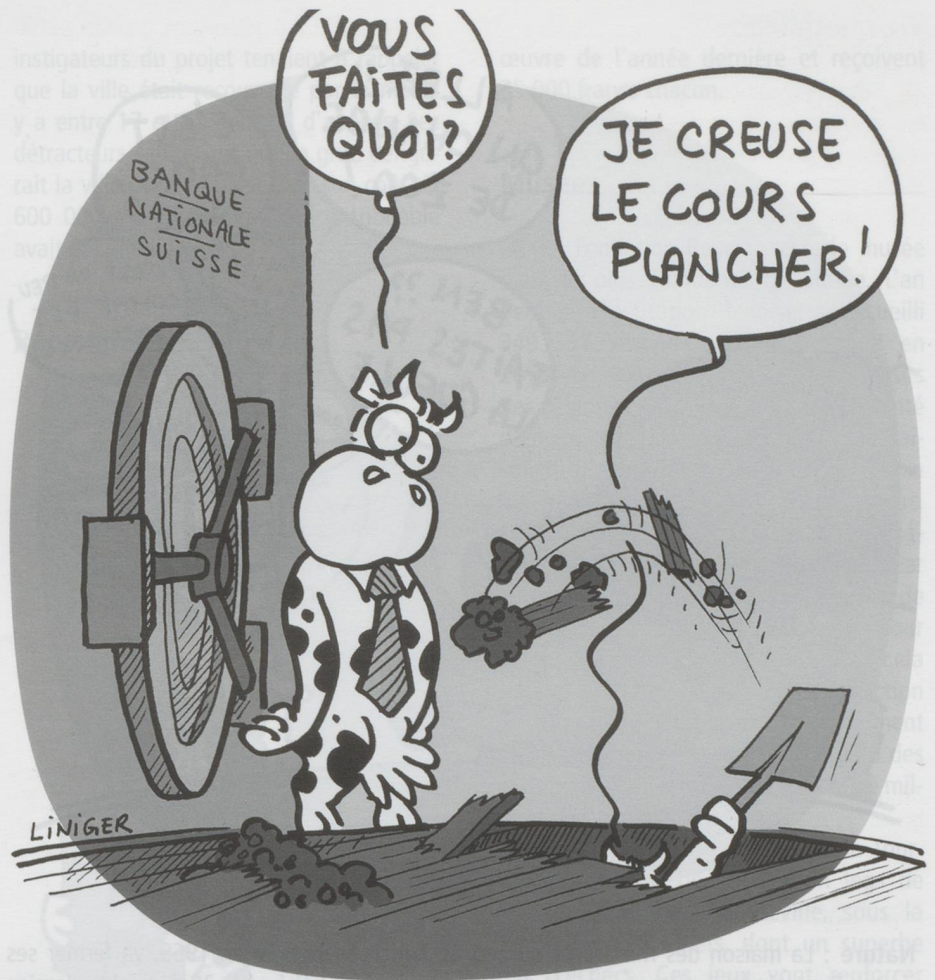
Industrie et commerce

■ Le groupe Kuoni change de stratégie. Il va cesser ses activités classiques de voyageur à la fin de l'année et se recentrera sur les prestations de services à l'industrie globale du voyage.

■ Patek Philippe va agrandir sa manufacture de Plan-les-Ouates, près de Genève et investira 450 millions de francs dans cette opération. Les travaux, d'une durée de quatre ans, commenceront ce printemps.

■ Pour la cinquième année consécutive, Denner a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires : les ventes du discounter se sont élevées à 2,928 milliards de francs l'année dernière, soit une hausse de 1,5 % en un an.

■ Jugeant son site de Bollingen (BE) obsolète, le groupe Coca-Cola va le fermer cette année et transférer ses activités à Dietlikon (ZH). 90 salariés sont touchés par



LA SUISSE ABANDONNE LE COURS PLANCHER...

Conjoncture : Suite à la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le cours plancher de 1,20 franc pour un euro, UBS a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour cette année. Selon la banque, le produit intérieur brut progressera de 0,5 % et non de 1,8 %, les entreprises exportatrices devraient souffrir mais la croissance devrait être alimentée par la consommation privée, compte tenu de la réduction des prix. En revanche, Credit suisse estime que la croissance suisse atteindra 0,8 % cette année et non plus 1,6 % comme elle le prévoyait précédemment.

cette restructuration. Coca-Cola investira près de 18 millions de francs dans le site de Dietlikon.

■ Le bénéfice net de Novartis a atteint 10,3 milliards de dollars l'an dernier, ce qui représente une hausse de 12 % en un an. Le groupe pharmaceutique a réalisé un chiffre d'affaires de 58 milliards de dollars, en hausse de 1 % par rapport à 2013.

■ Le fabricant vaudois de machines-outils Tornos a enregistré l'année dernière

un chiffre d'affaires de 175,8 millions de francs, en hausse de 16,6 % en un an. Les comptes détaillés de l'entreprise seront présentés au courant du mois de mars.

■ Le groupe pétrolier Tamoil a décidé de vendre sa raffinerie de Collombey (VS). Au total 272 personnes devraient être licenciées sur le site valaisan et au siège du groupe à Genève. Tamoil entend en revanche conserver son réseau de stations-service.



en harmonie avec l'animal. Elle se limite à 30 min par jour, voire moins si l'animal montre des signes d'impatience. La fondation, propriétaire du plus vieil élevage au monde du chien national suisse et qui fête cette année ses dix ans d'existence, va emmener ses populaires chiens saint-bernard en tournée dans les plus importantes villes de Suisse : Zurich, Bâle, Berne, Saint-Gall, Lucerne, Lausanne, Genève, ainsi qu'au Tessin. Elle fêtera en outre son anniversaire du 4 au 7 juin au Musée et Chiens du Saint-Bernard à Martigny (VS).

■ Grâce notamment à l'ouverture du nouveau parc des éléphants, le zoo de Bâle a attiré 1,4 million de visiteurs l'an dernier, soit 25 % de plus qu'en 2013.

Patrimoine

■ Le château de Chillon a enregistré l'année dernière un nouveau record de fréquentation : il a accueilli plus de 375 000 visiteurs, dont de plus en plus de Chinois. Ceux-ci occupent le premier rang des visiteurs étrangers. Le précédent record datait de 1990, année durant laquelle 350 000 personnes avaient visité le château.

■ L'écrivain brésilien Paolo Coelho et sa femme, qui habitent à Genève depuis cinq ans, vont y ouvrir prochainement une fondation. Celle-ci proposera des expositions thématiques. En outre, de nombreux documents seront numérisés afin d'alimenter un musée virtuel baptisé « Nuvem » (nuage).

■ Grâce à sa collaboration avec Wikimedia Suisse, la Bibliothèque nationale suisse (BNS) met régulièrement en ligne des documents libres de droits de ses collections. Elle vient de téléverser sur Wikimedia Commons, les archives libres de Wikipedia, 1 000 tableaux de petits-maîtres suisses, des artistes dont la production correspond à la période comprise entre le milieu du XVIII^e et le milieu du XIX^e siècle. Cette production donne un riche aperçu des paysages et de la culture suisses d'antan.

Manifestations

■ Manu Dibongo, Stefan Eicher, Brad Mehla, Gregory Porter, Joshua Redman

Nature : La maison des rhinocéros du zoo de Zurich, inaugurée en 1965, va fermer ses portes. Ses trois occupants, un couple de rhinocéros et leur bébé né le 28 décembre dernier, seront donnés à d'autres établissements. Ils laisseront la place, dans le courant de l'année, à une maison africaine abritant des koalas, des kangourous et une espèce de varan.

Nature

■ Pro Natura a désigné la couleuvre à collier, un serpent d'eau totalement inoffensif pour l'homme, comme animal de l'année 2015. Cette couleuvre, de son nom scientifique *Natrix natrix*, est classée « vulnérable » dans la liste rouge des espèces menacées en Suisse. Elle vit dans toutes les régions de Suisse à l'exception des sommets alpins et de certains endroits du Jura.

■ Le petit coléoptère des ruches, un parasite découvert en Italie en septembre dernier, n'est pas le bienvenu en Suisse. L'importation en Suisse d'abeilles et de produits apicoles provenant de Sicile et de Calabre est désormais interdite.

■ La vendange la plus tardive jamais effectuée en Suisse s'est déroulée le 24 janvier à

Aigle (VD). Six cents kilos de raisin ont été récoltés par les vignerons qui pensent obtenir près de 225 litres de pinot gris « Lettres de Noblesse » d'Aigle, millésime 2014.

■ La Protection suisse des animaux (PSA) s'indigne des conditions de travail et de détention des dix saint-bernard qui posent avec des touristes dans la station de Zermatt ou au Gornergrat (VS). « Pour les séances de photos avec les touristes, les saint-bernard restent assis sans bouger parfois pendant plusieurs heures. Aucun animal ne devrait supporter cela », estime la PSA. Pour sa part, le vétérinaire cantonal valaisan, qui contrôle régulièrement les deux sociétés commercialisant ces photos, affirme n'avoir rien constaté d'illégal. Interrogée sur le sujet, la Fondation Barry précise qu'elle n'est pas opposée aux photos

et John Scofield seront les principales têtes d'affiche du 33^e Cully Jazz festival qui se déroulera du 10 au 18 avril dans la commune vaudoise. L'an dernier, le festival avait accueilli 65 000 personnes, soit son record de fréquentation.

■ Le funambule suisse David Dimitri a participé aux premières festivités célébrant Pilsen, « Capitale européenne de la culture 2015 » (Pilsen partage cette année avec Mons cette distinction). Dans la ville tchèque, l'acrobate de 51 ans a marché sur un filin tendu à 60 m de haut pour atteindre la tour de la cathédrale, sous les applaudissements de plusieurs milliers de spectateurs.

Disparitions

■ Le metteur en scène et comédien Charles Joris est décédé. Cofondateur du Théâtre populaire romand (TPR), il avait dirigé cette institution de 1961 à 2001. Son credo était de faire découvrir le théâtre à un public qui ne le fréquente pas, notamment les jeunes. Dans cette optique, sa troupe se déplaçait en Suisse et à l'étranger.

■ Auteure la plus lue de Suisse romande, Anne Cuneo est décédée à l'âge de 78 ans. Née en France et arrivée en Suisse à l'âge de 11 ans, Anne Cuneo avait abordé tous les styles d'écriture : récits autobiographiques, livres documentaires, théâtre, poésie, romans. Elle avait obtenu de nombreuses distinctions.

Médias

■ Le journaliste Gil Baillod est décédé d'une crise cardiaque à l'âge de 79 ans. De 1969 à 1999, il avait été le rédacteur en chef du quotidien neuchâtelois *L'Impartial*.

Art

■ La grue portuaire installée au bord de la Limmat à Zurich a été démontée au bout de neuf mois. Le projet « Zurich Transit Maritim » a fait l'objet d'une polémique sans précédent dans la cité de Zwingli. Les

instigateurs du projet tenaient à rappeler que la ville était recouverte par la mer il y a entre 17 et 31 millions d'années. Ses détracteurs estimaient que la grue défigurait la ville et qu'en raison de son coût de 600 000 francs, l'argent du contribuable avait été dilapidé.

Récompenses



GODARD RÉCOMPENSÉ PAR LES CRITIQUES AMÉRICAINS

■ Le cinéaste franco-suisse Jean-Luc Godard a été récompensé par la Société nationale des critiques de cinéma américains. Celle-ci a décerné le prix du meilleur film de l'année à *Adieu au langage* du réalisateur âgé de 84 ans.

■ Les écrivains alémaniques Nora Blume, Dorothee Elmiger, Eleonore Frey, Hanna Johansen, Guy Krneta, Claudia Quadri, ainsi que la Valaisanne Noëlle Revaz et le Valdo Français Frédéric Pajak, sont les lauréats du Prix suisse de littérature. Ils sont récompensés pour une

œuvre de l'année dernière et reçoivent 25 000 francs chacun.

Musées

■ La Fondation Beyeler reste le musée d'art le plus fréquenté de Suisse. L'an dernier, l'institution bâloise a accueilli 349 531 visiteurs, contre 334 508 en 2013. En 2014, le nombre de visiteurs des régions germanophones a augmenté d'environ 30 %, en grande partie en raison de l'exposition « Gerhard Richter » qui a attiré plus de 170 000 amateurs. Cette année, l'exposition phare est consacrée à Paul Gauguin (voir page 32). Par ailleurs, la Fondation Beyeler projette de construire un nouveau bâtiment pour compléter son musée. Elle doit pour cela obtenir une autorisation de construction et assurer le financement, entièrement privé. Pour le moment, elle a obtenu des engagements fermes à hauteur de 50 millions de francs.

■ Le Musée suisse du jeu de la Tour-de-Peilz (VD) a bénéficié d'un legs de la famille Grand d'Hauteville, sous la forme de 120 objets, dont un superbe jeu d'échecs. Ces jeux vont renforcer la magnifique collection du musée qui possède près de 5 500 pièces, datant de l'Antiquité jusqu'à nos jours et provenant du monde entier.

Sciences

■ Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) et l'Hôpital universitaire de Zurich ont développé ensemble un capteur qui mesure le taux de sucre sanguin par contact avec la peau. Sa particularité : il ne nécessite aucune prise de sang, même pas pour son calibrage. Dans un premier temps, le « Glucolight » devrait être utilisé chez les bébés prématurés afin de détecter à temps une baisse de leur taux de sucre sanguin et les dommages cérébraux que celle-ci peut entraîner. Les chercheurs pensent qu'à l'avenir le « Glucolight » pourra aussi s'utiliser dans d'autres domaines, par exemple pour les diabétiques.

Vie quotidienne

■ Selon le Tages Anzeiger qui se base sur les inscriptions dans l'annuaire téléphonique en ligne Search.ch, Müller est le nom le plus porté en Suisse, de Soleure à Saint-Gall en passant par Zurich. À Berne, les Gerber sont les plus nombreux, ainsi que les Bernasconi au Tessin. En Suisse romande, ce sont les noms Rochat (VD), Favre (GE), Aubry (JU), Aebischer (FR), Jeanneret (NE) et Aymon (VS) qui sont les plus portés.

■ L'année dernière, les Suisses ont mangé en moyenne 85 kilos de légumes, selon des estimations provisoires de l'Union maraîchère suisse. En raison du mauvais temps, notamment l'été dernier, les Suisses ont consommé moins de tomates ou de salades qu'habituellement, et davantage de choux-fleurs.

■ Selon un sondage réalisé entre le 25 et le 29 janvier par l'institut DemoScope auprès de 1 000 personnes, 44 % des Suisses pensent que l'abolition du taux plancher de l'euro n'aura pas de conséquences sur leur vie quotidienne. 27 % prévoient un impact positif et 22 % un effet négatif.

Statistiques

■ L'égalité salariale entre hommes et femmes n'est pas encore une réalité en Suisse. Selon une étude de l'Université de Lausanne, les écarts de salaire ont atteint en 2012 16,4 % dans les administrations cantonales, 12,3 % au niveau fédéral et 6,8 % dans les communes. Dans le privé, les écarts sont encore plus grands : 18,9 %...

■ Selon une analyse de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le statut de la population résidente en 2013, 2,4 millions des 6,8 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en Suisse sont issues de la migration. Quatre cinquièmes d'entre elles sont nées à l'étranger, le cinquième restant est né en Suisse mais descend de parents nés à l'étranger. Un bon tiers (35 %) possède un passeport suisse. Bien que l'âge moyen continue à augmenter, l'effectif de cette population plus jeune contribue à freiner cette évolution.

■ L'année dernière, 27 personnes se sont noyées en Suisse, soit presque deux fois moins qu'en 2013, annonce la Société suisse de sauvetage. La météo maussade

de l'été 2014 explique en grande partie cette baisse du nombre des victimes.

Énergie



■ La centrale éolienne du Mont-Crosin (BE) a produit l'année dernière 51 millions de kilowattheures, soit la consommation annuelle d'électricité de 17 000 ménages. Il s'agit d'un record absolu de productivité, en ce qui concerne l'éolien.

■ L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a donné son feu vert pour la construction de la nouvelle ligne à haute tension entre Chamoson et Chippis (VS). Depuis Chamoson, le Valais n'est aujourd'hui raccordé au réseau à 380 kV national et international qu'en direction de l'ouest (Chamoson-Genève). La ligne reliant Chamoson à Môrel et Ulrichen doit effectuer la connexion vers l'est et combler ainsi une lacune du réseau suisse des lignes de transport datant de plusieurs années. Cette ligne augmentera la sécurité de l'approvisionnement en Suisse occidentale et permettra de transporter l'électricité supplémentaire produite par les nouvelles centrales valaisannes (Nant de Drance et Cleuson-Dixence). Elle comprendra un tronçon d'environ 28 kilomètres entre Chamoson et Chippis d'une puissance totale de transport de 4000 mégawatts.

■ Un problème de turbines a provoqué l'arrêt automatique de la centrale nucléaire de Leibstadt (AG). Selon la direction de l'établissement, il n'y a pas eu de fuite dans l'environnement. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a été informée de l'incident.

Sport

■ En s'imposant en finale du tournoi de tennis de Brisbane contre Milos Raonic, Roger Federer a enregistré sa 1 000e victoire sur le circuit professionnel. Avant le Bâlois, seuls deux joueurs avaient réussi cet exploit : Jimmy Connors (1 253 victoires) et Ivan Lendl (1 071 succès)...

■ Selon la caisse nationale suisse d'assurance accidents (Suva), un quart des accidents de ski ou de snowboard se produit vers 14 h 30, lorsque les pistes sont les plus encombrées. D'une manière générale, la majorité des accidents sur les pistes est due à la densité du trafic. La Suva va organiser des séances de prévention dans plusieurs stations alpines.

Médias

■ L'année dernière, le portail de la Confédération www.ch.ch a été visité par 5,98 millions d'internautes, contre 2,77 millions en 2013. Né en 2006, le portail est géré par la Chancellerie fédérale et est le fruit de la collaboration de la Confédération et des cantons.

Transports

■ L'Office fédéral des transports (OFT) a approuvé les travaux des CFF en gare de Renens et à proximité. Les aménagements ferroviaires à réaliser amélioreront l'accès des voyageurs aux trains et permettront de faire circuler davantage de trains régionaux et grandes lignes sur le tronçon entre Renens et Lausanne. Ces aménagements font partie du programme Léman 2030, qui a pour objectif de développer le réseau ferré et d'augmenter l'offre ferroviaire sur l'Arc lémanique. La Confédération investira plus de 550 millions de francs dans ces travaux, le reste étant pris en charge par le canton de Vaud et les autorités locales.

■ Le conseiller fédéral Didier Burkhalter et le ministre français des affaires étrangères Laurent Fabius ont adopté une déclaration commune relative aux questions fiscales liées à l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Il s'agit d'un pas important en vue d'un accord. L'objectif commun de la Suisse et de la France est de garantir la sécurité juridique et de maintenir l'attractivité de cet aéroport, pôle économique, employeur important et infrastructure essentielle pour toute la région tri-nationale franco-germano-suisse. Une solution définitive devrait être trouvée au plus tard avant le début de l'année prochaine. Selon les principes de la déclaration commune, les compagnies aériennes resteraient soumises au régime fiscal suisse, les autres entreprises de l'aéroport au fisc français.

Armée

■ Selon un sondage réalisé par Leger Switzerland et d'autres instituts étrangers, 37 % des Suisses sont prêts à prendre les armes pour défendre leur pays en cas de guerre. En Europe, les pourcentages des personnes prêtes à se battre pour leur patrie sont de 29 % en France, 21 % en Autriche et en Espagne, 20 % en Italie et 18 % en Allemagne. Dans le monde, les Marocains et les Fidjiens sont à 94 % prêts à s'engager militairement, ainsi que 59 % des Russes et 44 % des Américains. À l'inverse, seuls 15 % des Japonais y seraient disposés.

■ Des fissures ont été repérées en début d'année sur quatre avions de combat Tiger. L'armée a entrepris de contrôler tous les autres appareils avant de décider si les appareils doivent être réparés ou rangés au hangar. On ne connaît pas encore le prix des réparations éventuelles.

■ Le Conseil fédéral a présenté au Parlement son programme d'armement 2015 devisé à 542 millions de francs. Dans le détail, le programme prévoit l'acquisition de six drones israéliens de reconnaissance (250 millions de francs), de véhicules légers tout-terrain pour systèmes techniques (271 millions de francs), de simulateurs de tir de nouvelle technologie pour le fusil d'assaut 90 (21 millions de francs). Ce simulateur permet de reproduire des conditions proches des situations de combat sans avoir à tirer des munitions.



Armée : Depuis les années 1970, 21 000 ponts, tunnels, routes et pistes d'aviation étaient munis d'explosifs. Ce dispositif devait permettre de détruire les voies de communication en cas d'invasion étrangère. Entamé depuis 1991, le démantèlement de ce dispositif s'est achevé. Ces mesures ne s'imposaient plus depuis la fin de la Guerre froide et en ces temps de restrictions budgétaires.

Asile

■ L'année dernière, 23 765 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse, soit 2300 de plus qu'en 2013 (+ 11 %). Le nombre de demandes d'asile enregistrées en Europe a augmenté d'environ 35 %, passant de près de 444 000 en 2013 à environ 600 000 en 2014. La part suisse ne représente toutefois plus que 4,0 % du total des demandes déposées en Europe en 2014, alors qu'elle s'élevait encore à 4,8 % en 2013. Les ressortissants érythréens ont formé le plus grand groupe de requérants d'asile, devant les Syriens et les Sri-Lankais.

Justice et police

■ Selon l'Office fédéral de la statistique, au 3 septembre 2014, la Suisse comptait 6 923 prisonniers adultes (- 2 % en un an), dont 5 055 de nationalité étrangère, et 480 mineurs placés dans des institutions pénales (- 17 % en un an). Grâce à la création de nouvelles places de détention et au recul du nombre de prisonniers, les prisons sont moins affectées par la surpopulation : le taux d'occupation, en baisse de 4 points en un an, atteint 96 %. Mais la Suisse latine, avec une hausse d'un point en un an, compte un taux d'occupation de 117 %... ■